

BRECH

MORBIHAN

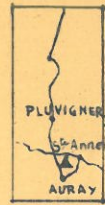
BEAUX-ARTS

CHAMP DES MARTYRS

SITES

COMMUNE : BRECH
CANTON : PLUVIGNER
ARRONDI : LORIENT

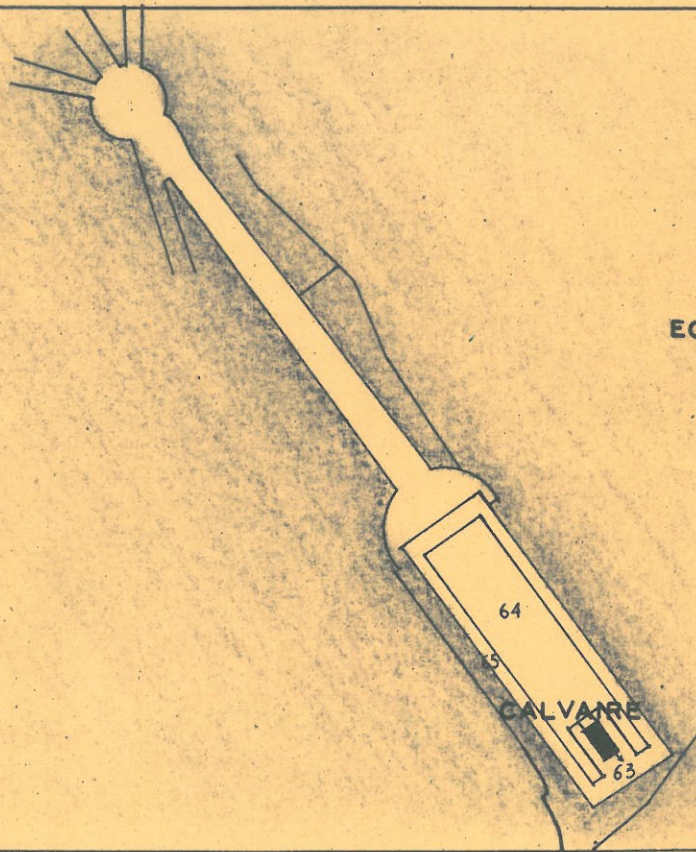
CLASSEMENT



CARTE
MICHELIN

N° 63

PLI (2)



ECHELLE: 1/4.000

Article 1er- L'ensemble formé à Brech (Morbihan) par le Champ des Martyrs l'Avenue qui le précède depuis la route d'intérêt commun N°20, et le calvaire, comprenant les parcelles cadastrales N°63 à 65, section G, et appartenant à la commune, est classé parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. En ce qui concerne les immeubles bâtis le classement s'applique aux façades, élévations et toitures./.

Paris, le 9 Mars 1943

Par délégation

Le Conseiller d'Etat, Secrétaire Général
des Beaux-Arts

Signé: Hauteceur